



Communiqué de presse

30 juin, 2022

L'Industrie canadienne de la viande se réjouit de l'exemption des viandes hachées dans la réglementation finale de Santé Canada en matière d'étiquetage sur le devant des emballages.

Ottawa, Ontario – Aujourd'hui, l'honorable Jean-Yves Duclos, ministre de la Santé a annoncé la réglementation finale en matière d'étiquetage sur le devant des emballages, qui fait partie de la stratégie en matière d'alimentation saine du gouvernement du Canada. Dans la réglementation finale, le bœuf haché et toutes les autres viandes hachées sont exemptés de l'obligation de porter une étiquette d'avertissement sur le devant de l'emballage.

Nous sommes heureux que le gouvernement du Canada ait écouté les préoccupations de notre secteur et ait annulé la proposition de politique sur le bœuf et le porc hachés - des protéines denses en nutriments et abordables. Merci à tous les producteurs de bœuf et de porc et aux consommateurs de tout le pays d'avoir soulevé cet enjeu auprès des représentants élus.

Près de 50 pour cent du bœuf consommé au Canada est du bœuf haché et plus de 90 pour cent des Canadiens en consomment chaque semaine. Le boeuf haché est l'une des sources de protéines les plus populaires et les plus fiables et une source de revenus incroyablement importante pour l'industrie du boeuf. La réglementation finale montre que l'on reconnaît ce que les consommateurs, les agriculteurs et les éleveurs savent bien, à savoir que le bœuf et le porc sont des sources saines de protéines de haute qualité qui constituent des éléments de base importants du régime alimentaire des Canadiens.

Nous remercions le gouvernement du Canada, notamment le premier ministre, le ministre Duclos et la ministre Bibeau, d'avoir reconnu la valeur nutritive du bœuf et du porc hachés et d'avoir écouté nos préoccupations. Nous remercions les nombreux leaders qui ont défendu nos intérêts en public et avec leurs collègues pour leurs efforts inlassables, notamment John Barlow, porte-parole conservateur en matière d'agriculture, Yves Perron, porte-parole du Bloc québécois en matière d'agriculture, Francis Drouin, secrétaire parlementaire chez Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kody Blois, député et président d'AGRI, et les sénateurs Rob Black, Don Plett et Paula Simons.

Citations:

« Les familles canadiennes comptent sur le bœuf haché qui est un aliment de base nutritif et abordable et qui contribue de façon importante à la sécurité alimentaire. Nous sommes heureux

de la décision de Santé Canada de soustraire le boeuf haché à l'obligation d'apposer une étiquette de mise en garde trompeuse. »

Reg Schellenberg, Président de l'Association Canadienne des éleveurs de bovins

« CVC est heureux que Santé Canada exempte la viande hachée comme la plupart des autres pays. Cette exemption permettra à nos membres de continuer à exporter leurs produits sans difficulté supplémentaire, ce qui nous permettra de continuer à nourrir le monde et les Canadiens avec nos protéines de classe mondiale. »

Chris White, président et directeur général, Conseil des viandes du Canada

« Nous sommes heureux que Santé Canada exempte le porc haché, tout comme d'autres aliments nutritifs tels que le lait, les œufs, les légumes et les fruits, d'une étiquette sur le devant de l'emballage. Le porc haché est un aliment complet et pratique qui apporte des nutriments essentiels dont de nombreux Canadiens ont besoin en plus grande quantité dans leur alimentation. »

Rick Bergmann, président du Conseil canadien du porc

« Les engraisseurs de bétail du Canada sont très fiers de produire du bœuf de haute qualité et nutritif en utilisant des pratiques durables. Nous apprécions que le gouvernement du Canada reconnaisse le bœuf et le porc hachés comme un élément sain du régime alimentaire canadien. »

James Bekkering, président du conseil d'administration, Association nationale des engraisseurs de bovins

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

Michelle McMullen
Directrice des communications
Association Canadienne des éleveurs de bovins
403-451-0931 | mcmullenm@cattle.ca

Marie-France MacKinnon
Vice-présidente principale, Affaires publiques et communications
Conseil des viandes du Canada
613-729-3911, poste 26 | marie.france@cmc-cvc.com



Gary Stordy
Directeur, Affaires gouvernementales et corporatives
Conseil canadien du porc
613-883-0650 | stordy@cpc-ccp.com

Megan Madden
Gestionnaire des communications
Association nationale des engraisseurs de bovins
780-686-8807 | mmadden@cattlefeeders.ca